

Brevet de Technicien Supérieur

Travaux Publics par la voie de l'apprentissage

Lycée Jean MOULIN

1, Place Jean Moulin - BP13049- 49017 ANGERS CEDEX 02 Tél. 02 41 96 63 60

Site Internet : http://jean-moulin.e-lyco.fr

CONTEXTE PROFESSIONNEL

Le titulaire du BTS TP intervient au niveau de la construction, de l'entretien et de la rénovation des ouvrages de travaux publics. *Il pourra intervenir tant au niveau des* Terrassements que du Génie Civil et des Ouvrages d'art mais aussi dans le domaine des Canalisations et des Routes.

- En production il assure au quotidien l'organisation générale d'un chantier ou d'une partie de celui-ci, selon son importance. Dans ce cadre, il contrôle, coordonne le travail des équipes, et tient à jour le calendrier d'avancement des travaux. Il veille également à l'application des directives, normes et règlements, notamment en matière de sécurité. Son travail est organisé autour de 3 grandes activités : la préparation du chantier, l'organisation et le suivi de chantier, la fin du chantier.
- En bureau d'étude entreprise, il participe aux études de prix, il établit des plans méthodes et des documents d'exécution, sur les directives d'un ingénieur d'études.
- En maîtrise d'œuvre, il participe à la conception des ouvrages et à la préparation des dossiers d'avant- projet, des dossiers de consultation d'entreprises, au suivi des opérations, aux réunions de chantiers. Il assure le traitement des ordres de service et des situations. Il tient à jour les programmes d'exécution.

Le jeune titulaire d'un BTS **Travaux Publics**, aux termes de la convention collective nationale « Employés, Techniciens, Agents de Maîtrise » est classé au niveau E, lorsqu'il entre dans la profession.

ACTIVITES PROFESSIONNELLES

Son activité est celui de technicien supérieur.

Ses missions évolueront tout au long de son apprentissage, il débutera ouvrier puis passera :

Chef d'Equipe :

Il réalise, à partir de directives d'organisation générale, les travaux de sa spécialité. Possédant la maîtrise de son métier, il prévoit les besoins en outillage et organise le travail de son équipe.

Et éventuellement au bout de 2 ans :

Chef de Chantier:

Animateur d'hommes, le chef de chantier doit assurer le suivi du calendrier d'exécution ainsi qu'une gestion rigoureuse de son budget. Il veille à l'application efficace des consignes de sécurité, participe au recrutement des personnels ouvriers, organise le travail en équipe, et prévoit les besoins en matériels et matériaux.





Pour certaines entreprises, il pourra accompagner le :

Conducteur de Travaux:

Le conducteur de travaux a la responsabilité d'un ou plusieurs chantiers. Il en suit le déroulement, vérifie la qualité d'exécution dans les délais prescrits, et contrôle les dépenses par rapport au budget prévisionnel.

CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION

La formation par la voie de l'Apprentissage est une formation en Alternance.

Le jeune (âgé de 16 à 29 ans) va alterner durant 2 années ses lieux de formation professionnelle selon un rythme d'environ 1 mois en entreprise et 1 mois au lycée. Son statut de **jeune salarié** ayant signé un contrat d'Apprentissage lui permet de

bénéficier d'un salaire et d'une carte nationale d'Apprenti.

Les conditions pour être apprenti :

Etre âgé de 16 ans au moins dans l'année et ne pas avoir atteint l'âge de 30 ans à la date de signature du contrat.

Trouver un maître d'apprentissage dont l'activité de l'entreprise doit être en correspondance DIRECTE avec le diplôme envisagé.

Les jeunes sont salariés d'entreprise, et bénéficient à ce titre des protections sociales garanties par les Conventions Collectives du Bâtiment et des Travaux Publics. Ils sont des apprentis BTS Travaux Publics au sein de leur entreprise.



LES ENSEIGNEMENTS

La durée de formation est de 2 ans.

HORAIRES HEBDOMADAIRES

Enseignement Général	15 heures	Français: 4 heures, Langue Vivante: 3h., Mathématiques: 4 h., Sciences Physiques: 4h
Enseignement Professionnel	20 heures	Etude des Ouvrages Calcul des structures, Béton Armé, Hydraulique, Géotechnique Etude de Réalisation Topographie / Laboratoire Projet Organisation de chantier, Méthodologie de réalisation, Planification, Coordination, Quantitatif, Estimatif, Économie générale, Gestion de travaux, Droit, Informatique appliquée
TOTAL:	35h	

L'outil informatique est intégré au travail des étudiants qui disposent à plein temps d'un réseau d'ordinateurs équipés de logiciels professionnels.

L'ensemble de leurs activités au sein de leur entreprise, donnera lieu à la rédaction d'un rapport d'activités qui sera soutenu devant un jury, dans le cadre de l'examen.

POURSUITE D'ETUDES

Formations Ingénieurs : ENISE, CNAM, INSA , École des Mines

Formations universitaires : MST Génie Civil et Bâtiment Licence professionnelle